

PROCES VERBAL du conseil d'école du mardi 5 juin 2018

Sont présents :

M. Lebreton, directeur de l'école

Mmes Buguet-Neveu, Petiot, Poligné, Demé, Besrest, Lefloch, Rayer, enseignantes,

M. Humeau, enseignant

M. Marchand, Adjoint à la mairie aux affaires scolaires,

Mmes Gélébart, Quéré, Pinot, Pinson, Debos et M. Gallez représentants de parents d'élèves élus

Mme Moisan-Bérault, responsable du service périscolaire

Sont excusés :

M Barbier, IEN de la circonscription de Liffré,

M Barbette, maire de Mézières,

Mmes Petton, Condette, Garnier, Buléon Descormiers enseignantes

Mmes Lebreton, Travers, Gauttier et Pret parents élus

M. Galle et Mme Favier, membres du RASED,

Mmes les ATSEM

Secrétaire de séance : Mme Poligné

Ouverture du conseil à 18h30

Ordre du jour :

- Points sur les derniers projets de l'école
- Bilan financier de la coopérative scolaire sur l'année en cours
- Rapport sur l'exercice d'évacuation incendie
- Compte rendu du conseil de délégués
- Les rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2018
- Effectifs et répartition pour la rentrée prochaine
- Remerciements

1) Projets pédagogiques en cours et à venir

Les correspondances

GS : les élèves vont rencontrer les correspondants le 25 juin à La Baussaine.

CP/CE1 : les élèves de St Aubin du Cormier sont venus à l'école. Pour le voyage dans l'autre sens prévu le 22 juin, il n'y a pour le moment aucun parent disponible : au programme, visite des ruines du château notamment.

Le permis piétons sera remis aux élèves de CE2 fin juin en présence de Monsieur le Maire et de la gendarme responsable de cette action.

Le projet hip hop des CM : travail par groupes depuis décembre, création et représentation toujours prévue à la fête de l'école.

Dans la poursuite de ce projet, les enseignantes ont souhaité faire intervenir un graffeur afin de poursuivre le travail autour de « l'ambiance » hip-hop. Le conseil municipal n'a pas souhaité le financer en raison d'une présentation du projet trop tardive. Certains membres du conseil municipal ont aussi émis des réserves sur le projet en lui-même. Cependant, il aura bien lieu (accord de M. le Maire) sous le préau, et sera financé à hauteur de 200€ par l'Amicale Laïque et le reste par la coopérative scolaire (soit environ 500€). Les ventes de gâteaux des classes de CM1/CM2 y contribueront notamment.

Le 8 juin : les élèves de CM2 iront au collège pour un défi lecture avec les 6^{ème} du collège Pierre de Dreux de St Aubin du Cormier : les élèves doivent répondre à une question par livre lu, ils font aussi une lecture oralisée et théâtralisée.

Il y aura le même jour une course d'orientation avec les 6^{ème} autour du l'étang de St Aubin. Pour se faire, les élèves de CM2 s'y rendront en vélo. Concernant la sortie vélo, il y a assez de parents agréés, mais juste ce qu'il faut. Il ne faudrait pas qu'il y ait un absent ce jour. Le parcours est sécurisé (Petites routes, GR..) et une voiture balai accompagnera le groupe.

Le même jour, les classes présentes à l'école participeront à un après midi sport comme cela avait été fait en début d'année, en mixant toutes les classes. Vous avez reçu des informations concernant l'organisation de la manifestation. Pour le moment, 9 parents se sont déjà manifestés pour être présents.

Projet cirque : l'équipe enseignante souhaite toujours créer un projet concernant l'ensemble de l'école.

Après réflexion, nous ne sommes pas forcément pour un projet avec chapiteau pour des raisons de cout et d'emplacement. Nous allons plutôt faire intervenir des musiciens pour travailler autour de la musique de cirque et nous allons faire intervenir des animateurs en arts du cirque.

Le spectacle serait plutôt fait au moment de la fête de l'école.

A St Brice une association fait des arts du cirque.

Les enfants pourraient éventuellement faire des actions autour du cirque sur le temps périscolaire.

Orchestre à l'école (en collaboration avec la Fabrik, école de musique de St Aubin):

Une classe d'âge bénéficiera durant les 3 prochaines années de cours de musique (1h sur le temps scolaire et 1h hors temps scolaire). Cela concernera les élèves de CE2 de l'an prochain (soit 34 élèves pour le moment pour notre école).

Comme il y a du temps hors scolaire, ce n'est pas une obligation de participer. Mais cela reste une chance pour eux, sachant que grâce à la participation de la mairie (qui finance la quasi totalité du projet, soit plus de 23 000€ en tout uniquement pris en charge par la mairie) et la contribution de l'Amicale Laïque, le projet sera gratuit pour les familles.

L'école privée est aussi concernée par le projet (le coût total est de plus de 40 000 euros pour les deux écoles).

En collaboration avec le CFMI de Fougères, un des intervenants (les autres seront des animateurs de l'école de musique de St Aubin) sera un stagiaire qui devra en plus faire 3h par semaine (1h par semaine pour 3 classes) et sur toute l'année, conduire des projets musicaux dans les classes (pour les années 1 et 3 dans notre école et l'année 2 à l'école privée). Les cycles 1 ne sont pas concernés, nous cherchons une solution pour qu'ils puissent aussi avoir des cours de musique.

Ce projet a déjà été mis en place à St Aubin du Cormier et Gosné et est actuellement dans sa deuxième année à Livré sur Changeon.

Les familles seront bientôt invitées à une réunion (surement le 12 juin à 18h30) à la mairie pour présenter le projet et pour leur demander si elles souhaitent que leur enfant y participe.

Pour la piscine, ce sera comme cette année : les niveaux de classes de CP, CE1 et de CE2 s'y rendront, en un créneau et un demi-créneau (73 élèves en tout pour le moment). Les séances devraient avoir lieu le mardi matin l'an prochain 10h35 - 11h25.

Concernant les compte rendus du conseil d'école, comme il m'a été demandé de le faire, je l'ai transmis aux représentants de familles, à M. Marchand pour rectifications si besoin, et enfin à M. l'Inspecteur de l'Education nationale. Ajouté à cela les vacances qui sont passées par là, le compte rendu a été transmis à la mairie le 13 mars (pour un conseil d'école effectué le 19 février).

=> depuis le 12 mars, la secrétaire de mairie est en arrêt de travail et il est fort probable que le compte rendu n'ait pas été déposé sur le site de la mairie pour cette raison.

Les représentants de parents d'élèves demandent à ce que le compte rendu du conseil d'école soit envoyé par mail aux familles puis qu'un affichage soit fait précisant que le compte rendu est disponible, sur demande, auprès du directeur.

2) Bilan financier de la COOP scolaire

Pour le moment, nous avons dépensé 6200 euros et reçu 6350 euros.

Nous aurons donc surement une année déficitaire, mais il reste tout de même 2 000€ sur la Coop.

Pour le projet graff, l'équipe a autorisé à ce que les collègues prennent environ 500 euros puisque cela permettra de décorer l'école.

La participation volontaire des familles (du début d'année) est évaluée à environ 1700€ cette année.

3) Rapport sur l'exercice d'évacuation incendie

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu aujourd'hui mardi 5 juin à 9h55 pour l'ensemble des classes de l'école. Les enseignantes n'étaient pas prévenues.

Le temps total d'évacuation + rangement dans la cour a été de 2min17s.

Tout s'est très bien déroulé et dans le calme.

4) Les rythmes scolaires pour la rentrée prochaine

Cantine : Les 3 classes de maternelle seront servies dans la salle de motricité de 12h à 13h. Elles seront prises en charge par 3 personnes (Claire, Valérie et Stéphanie). Cela n'aura aucune incidence sur la place qui est déjà prise par les temps périscolaires car il n'y aura pas de stockage de matériel ni de tables en plus.

Il y aura deux services pour les élémentaires : 12h-12h50 (CP-CE1-CE2) et 13h-13h50 (CE2-CM1-CM2) dans la cantine.

Toute cette organisation devrait permettre aux enfants d'avoir plus de temps pour manger, mais aussi d'être dans des conditions plus calmes.

Cette nouvelle organisation ne sera pas testée cette année.

=> La salle de motricité sera donc utilisée de 11h30 à 15h00 : les personnels périscolaires seront répartis sur la surveillance de cour, et le ménage ne pourra être fait qu'entre 14h et 15h.

Les enseignants demandent si des créneaux supplémentaires à la salle de St Jean sont possibles (transport supplémentaire à financer) pour pallier à cette réduction de temps d'utilisation de la salle de motricité pour les activités physiques et sportives.

Avec l'accord de la mairie, nous nous renseignerons pour savoir si c'est possible d'avoir un créneau supplémentaire avec la mairie de St Jean.

ALSH du mercredi :

Cela revient à la charge de la commune et la direction est prise par Elise. C'est en cours d'organisation pour être prêt à la rentrée.

Les animateurs n'auront plus qu'un employeur, le « service périscolaire » veut une continuité avec le mercredi.

Communication aux parents concernant la rentrée prochaine :

Une plaquette explicative va être distribuée aux parents courant juin, leur permettant de poser des questions par la suite s'ils le souhaitent.

De 16h30 à 17h, il y aura un temps de goûter commun.

A partir de 17h : départ en activités ou garderie libre ou études pour les élémentaires.
Pour la première période, les horaires et les activités seront souples, afin de trouver un rythme de fonctionnement.

Pour information, les enseignants titulaires des classes seront les mêmes que cette année.
Par contre, les enseignantes déchargeantes seront différentes l'an prochain.
C'est le départ en fin d'année de Mme Buléon Descormiers (CP/CE1 le lundi), de Mme Condette (GS le jeudi et vendredi) et de Mme Garnier (CE2/CM1 le mardi et mercredi).
Mme Petton étant en arrêt et ne reprenant sûrement qu'après les vacances d'automne, Mme Besrest assurera probablement le remplacement.

5) Compte rendu du conseil de délégués

Les élèves suggèrent une fontaine à eau dans la cantine afin de leur permettre d'alimenter leur table en eau de manière autonome.

Il semblerait important de faire un règlement de cour commun (temps scolaire et périscolaire) dès la rentrée prochaine.

Autoriser explicitement la lecture ou certains jeux de cartes dans la cour ; et bien rappeler que les bonbons ne peuvent pas venir de la maison (exception faite des anniversaires).

Des délégués se plaignent de ne plus avoir assez de nourriture en fin de service de cantine. Elise explique que c'est lié au fait que certains ne s'inscrivent pas à la cantine (oublie de cocher les cases en maternelle notamment).

Les élèves souhaitent que les branchements électriques soient réparés car le bâtiment « école rouge » et le modulaire n'ont plus accès internet.

Ils souhaitent aussi que l'ouverture du bas de porte des toilettes soit abaissée dans les toilettes de la cour car trop souvent des enfants regardent sous les toilettes (pour chercher des copains parfois).

6) Effectifs et répartition pour la rentrée prochaine

Les effectifs vont baisser à la rentrée prochaine par rapport à cette rentrée. Pour le moment on passe de 195 élèves à 176 élèves.

Mais il n'est pas prévu de fermeture de classe.

Pour le moment, voici le nombre d'élèves inscrits :

TPS : 6	PS : 16 (estimée à 17)	MS : 19	GS : 26
CP : 24	CE1 : 15	CE2 : 34	CM1 : 18
			CM2 : 19

Soit 67 élèves de maternelle et 110 élèves d'élémentaire.

Attention à la rentrée suivante, il y a de vrais risques à ce qu'il y ait une fermeture car nous perdons beaucoup d'élèves (pour des raisons de baisse de naissances).

TPS/PS : Mme Petiot 6+16

MS : Mme Petton 19

GS : Mme Rayer 26

CP/CE1 : Mme Buguet Neveu : 6+15

CP : Mme Lefloch 18

CE2 : Mr Lebreton 25

CE2-CM1 : Mme Demé 9+14

CM1-CM2 : Mme Poligné 4+19

Concernant la rentrée des TPS, après discussion entre collègues, nous avons décidé de donner la possibilité à des élèves de TPS de faire une rentrée au mois de janvier, à la condition qu'ils soient propres.

Une réunion a eu lieu le mardi 29 mai afin de rencontrer les familles de TPS et de PS. Avec Mme Petiot, nous avons pu ainsi présenter l'école, le fonctionnement pour la rentrée prochaine, et répondre aux questions des nouveaux parents.

A partir du mercredi 6 juin (et ce tous les mercredis jusqu'à la fin de l'année), Mme Petiot accueillera les futurs PS sur une demi-matinée.

Concernant la répartition des CE2, nous attendons de savoir quels enfants sont intéressés par l'orchestre à l'école. Il y aura sûrement une classe de CE2 avec les élèves qui sont concernés. S'ils le sont tous, ce ne sera pas un critère de répartition.

Mme Rayer a déposé au mois de février un devis concernant du matériel de sport. M. Marchand va rechercher le document.

Mme Lefloch demande si elle aura un vidéo projecteur dans sa classe (CP/CE1) comme cela a pu être annoncé. M. Marchand répond qu'avant d'aller plus en avant, il souhaiterait recevoir un compte-rendu sur les utilisations pédagogiques des vidéos projecteurs et du TBI pour voir quelles en sont les utilisations et les bienfaits.

M. Lebreton précise qu'un état des lieux numérique (effectué par une personne de l'Inspection académique) a été envoyé à la mairie et qu'il serait notamment important de mettre à jour le parc informatique qui devient très lent.

7) Remerciements

Merci à la mairie pour le financement des sorties scolaires ainsi qu'au futur projet « orchestre à l'école ».

Merci à l'Amicale Laïque pour les contributions à bon nombre de sorties et projets de cette année.

Merci aux parents d'élèves bénévoles qui ont permis à la randonnée d'avoir lieu, ainsi qu'à ceux qui ont donné du temps pour les récoltes de papiers.

Merci à Mme Gélébart pour sa contribution au fonctionnement de l'école depuis plus de 10 ans !!

Fête de l'école : 30 juin

Fin du conseil d'école 20h30

Le secrétaire de séance, Mme Poligné

Le directeur, M. Lebreton